

## Juppé ouvre le bal des promesses agricoles

© 18/04/2016 | 👤 Arnaud Carpon • 📰 Terre-net Média

**En vue de la Primaire des Républicains qui se déroulera en novembre prochain, l'équipe d'Alain Juppé a sorti un « cahier de campagne » consacré à l'agriculture. Il constitue la première étape de l'élaboration du programme agricole de l'actuel favori de la Droite à la Présidentielle 2017.**



Alain Juppé  
a présenté  
son projet  
de  
programme  
agricole  
dans un  
"cahier"  
thématique  
mi-avril  
2016.  
(©Terre-  
net Média)

**S**i la grande majorité des prétendants à l'**Elysée**, déclarés ou non, a défilé dans les allées du dernier salon de l'agriculture, il s'agissait davantage de prendre la température et de mesurer l'ampleur de la crise que de faire de réelles propositions pour le secteur agricole. Parmi eux, **Alain Juppé** semble être le premier à démarrer la course des promesses pour l'agriculture, plus d'un an avant l'échéance de la **Présidentielle 2017**.

L'équipe de **campagne d'Alain Juppé** était réunie mercredi 13 avril pour lancer un chantier d'élaboration du **programme agricole** du candidat à la **Primaire Les Républicains** et à la Présidentielle de 2017. Episode parmi d'autres intitulés *Les acteurs de l'Alternance*, le rendez-vous, auquel participait plusieurs représentants agricoles, dont Guy Vasseur, président de l'APCA, François Lucas, vice-président de la Coordination rurale, et quelques présidents de FDSEA, a permis de débattre du cahier *Agir pour l'agriculture*, dans lequel Alain Juppé détaille ses premières propositions.

Présenté par les députés Benoist Apparu, Fabienne Keller, le député de la Somme Jérôme Bignon et l'élu local finistérien Maël de Calan, le projet d'Alain Juppé tourne autour de trois objectifs – « une agriculture ambitieuse, des filières soudées et un principe de solidarité » - et six objectifs.

### Une assurance revenus financée par la Pac post-2020

La priorité du **projet agricole d'Alain Juppé** est de « réorienter la Pac pour mieux soutenir les producteurs ». Dans le cadre de la négociation de la Pac post-2020, le candidat veut « s'engager à peser de tout son poids pour préserver les crédits européens et français de la Pac, réduire le déficit de compétitivité des agriculteurs dû aux contraintes ».

« Nous devons partager avec les 27 autres pays de l'UE la nécessité d'un redéploiement d'une partie des aides directes pour développer un mécanisme d'assurance revenus », détaille Benoist Apparu. Le candidat suggère la mise en place d'une assurance « revenus » ou « chiffre d'affaires » pour faire face à la volatilité des prix et aux aléas climatiques.

La proposition sous-entend qu'il n'est pas question de remettre en cause l'existence même d'une politique européenne. « La Pac doit tout simplement être défendue contre tous ceux qui souhaitent sa disparition.

Pour « sécuriser les relations entre les acteurs des filières », Juppé est favorable à la contractualisation et au renforcement des OP. Il promet une révision de la LME dans ce sens.

Pour « mieux répondre aux attentes des marchés agricoles et alimentaires », les propositions restent encore vagues. « Il faut adopter une stratégie offensive vis-à-vis des accords de libre-échange », explique-t-on. Mais l'équipe de campagne n'évoque pas directement une éventuelle remise en cause des conditions de négociations du TTIP.

En matière d'allègement des charges, Alain Juppé s'engage à « supprimer le compte pénibilité », à mettre un terme à la surtransposition des contraintes européennes, à « consolider la baisse des charges sociales en assurant leur financement et en y ajoutant une baisse de trois points supplémentaires. »

### Dépoussiérer le statut et la fiscalité des agriculteurs

L'équipe d'Alain Juppé souhaite aussi améliorer la compétitivité du secteur agricole. Il s'agit pour elle de mobiliser des crédits du Feader pour rattraper le retard d'investissements, de lever les freins au développement de la méthanisation et de créer un régime spécifique « de l'installation agricole qui se substituerait au régime des ICPE ».

Enfin, il faut, selon eux, revoir la fiscalité agricole « pour permettre aux agriculteurs de mieux lisser leurs revenus », et engager la mise à jour du cadre juridique et réglementaire du métier d'agriculteur. Ce dépoussiérage permettrait de mieux protéger les patrimoines personnels des agriculteurs, de faciliter la mise en commun des moyens et de faciliter les transmissions et successions.

Les agriculteurs présents dans la salle n'ont pas manqué de réagir et d'apporter leurs remarques. La plupart ont souligné la faiblesse du programme sur certains dossiers. « Le volet recherche et innovation doit être développé. Il faut prendre le contre-pied du principe de précaution » a commenté Guy Vasseur. « Il manque un chapitre sur la transmission des exploitations » a ajouté Régis Jaccobé, vice-président de la Chambre régionale d'agriculture du Grand Est.

En savoir plus : « [Agir pour l'agriculture](#) », le pré-programme agricole d'Alain Juppé